

DES FEMMES À L'HONNEUR

ANNE LE FÈVRE DACIER,
FEMME ET SAVANTE DU GRAND SIÈCLE

Éliane ITTI*

RÉSUMÉ :

Anne Le Fèvre Dacier, célèbre par ses traductions d'Anacréon, de Térence et d'Homère, est considérée comme la femme la plus savante du XVII^e siècle, d'autant plus qu'elle s'illustre dans la science « épineuse » de la philologie. Mère de trois enfants, elle réussit à concilier travaux intellectuels et vie de famille, et écrit même des ouvrages en collaboration avec son mari, André Dacier. Sa détermination et sa pugnacité s'affirment dans la Querelle d'Homère et, bien qu'elle n'ait jamais milité pour la cause des femmes, elle incarne, dans toute l'Europe savante, l'émancipation par la culture et un exemple pour les générations futures.

ABSTRACT:

Anne Le Fèvre Dacier, famous for her translations of Anacreon, Terence and Homer, is considered the most learned woman of the seventeenth century, especially since she distinguished herself in the « spiny » science of philology. Mother of three children, this scholar managed to reconcile intellectual work and family life, and even wrote books in collaboration with her husband, André Dacier. Her determination and fighting spirit were strengthened in the Querelle of Homer, and although she never fought for the cause of women, she embodies, across learned Europe, emancipation through culture and an example for future generations.

Anne Le Fèvre a des attaches tourangelles, et c'est un érudit tourangeau qui a fait faire un progrès décisif dans l'établissement de sa date de naissance, longtemps restée mystérieuse. Les dates figurant sous les portraits de Madame

* Université Jean-Jaurès de Toulouse.

Dacier et dans les notices biographiques du XVIII^e siècle sont contradictoires, les registres BMS (Baptême, Mariage, Sépulture) du temple de Saumur incomplets, et ceux de Charenton sont partis en fumée dans l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris par la Commune. Les historiens en étaient donc réduits aux hypothèses, par exemple celle de l'Angevin Jean-François Bodin, qui proposait 1654 en se fondant sur un acte de baptême, à Saumur, d'un enfant des époux Le Fèvre dont le prénom était resté en blanc. En 1901, dans un article du *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Louis Dubreuil-Chambardel invalidera cette conjecture en invoquant deux arguments de poids : le genre masculin du participe « baptisé » et la mention d'Anne Le Fèvre épouse Lesnier en tant que marraine sur un acte de baptême de 1664 : elle n'aurait eu que dix ans, ce qui est impossible dans l'Église réformée.

Pendant notre érudit a cru découvrir le véritable acte de baptême d'Anne dans les registres de Preuilley-sur-Claise, le 11 août 1647, qu'il commente en ces termes : « *Tout semble prouver que cet acte a été composé loin des yeux des parents par un pasteur qui ne connaissait pas la famille, puisque dans une première rédaction, il prenait le prénom de Tanneguy pour un nom patronymique* » et que Le Fèvre a – indûment – le titre de Docteur. Cette conjecture a pendant plus d'un siècle été adoptée par la plupart des historiens parce qu'elle permettait de concilier les données de l'acte de Preuilley avec l'acte de 1664 et une lettre de Le Fèvre, datée de 1671, où il dit que sa fille a « environ 24 ans ».

Mais l'acte de Preuilley établit la naissance de la fille cadette, Marguerite, qui tient son prénom de sa marraine, Marguerite Gaudon, sœur du traitant Samuel Gaudon, qui voulut faire de Preuilley une cité idéale sur le modèle d'Henrichemont ou de Richelieu et qui fit édifier le château de la Rallièrre.

En réalité, Anne Le Fèvre a été baptisée à Is-sur-Tille, le 24 décembre 1645, comme l'atteste le registre paroissial du temple¹.

Trois siècles plus tard, à une époque où Madame Dacier est quasiment inconnue en France, le *comics* américain, *Wonder Woman*, consacre, en 1951, une biographie de deux pages sous la forme d'une bande dessinée à « Ann Dacier ». Avec Marie Curie, Jeanne d'Arc et Sarah Bernhardt, Madame Dacier est donc l'une des quatre Françaises jugées dignes de figurer parmi les *Wonder*

1. Archives départementales (AD) de la Côte-d'Or, microfilm 5 MI 17 R 5 (Is-sur-Tille), série E I 4 (registres protestants), f° 532 v°.

Women of History, qui incarnent les valeurs défendues par William Moulton Marston, le créateur du personnage de «la Princesse Amazone». Il est clair que les Américains ont vu en elle une femme exemplaire et une savante.

Henri Basnage de Beauval avait déjà associé Anne Dacier à deux autres prodiges d'érudition de son temps, Anne Marie de Schurman, surnommée «l'étoile d'Utrecht» (1607-1678), et Elena Cornaro Piscipia (1646-1684), la première femme au monde à avoir obtenu un doctorat d'université à Padoue : cette triade ouvrait, dans l'*Histoire des Ouvrages des Savants*, la recension d'un livre de Ménage, *Historia mulierum philosopharum / Histoire des femmes philosophes*, dédié à Anna Daceria, présentée comme «la femme la plus savante qui soit et fût jamais». Cette étiquette de «savante» est, en effet, systématiquement accolée au nom de Madame Dacier, tant de son vivant qu'après sa mort. Car le fait qu'une femme puisse mériter ce titre est presque unimaginable au siècle de Louis XIV. C'est pourquoi nous examinerons successivement la savante et la femme, avant de chercher si Anne Dacier a fait progresser la cause des femmes.

LA SAVANTE

En cette fin du XVII^e siècle, où Anne Le Fèvre va conquérir son statut de savante, les femmes trop instruites sont tenues en suspicion. Ne suffit-il pas, pour l'harmonie familiale et sociale, que la capacité de leur esprit

se hausse

A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausses,
comme le souhaitait le bonhomme Chrysale ? Car les hommes craignent par-dessus tout que, devenues savantes, elles n'oublient leurs devoirs d'épouses et de mères. Si en 1662, dans *L'École des femmes*, Molière plaide pour l'éducation des filles, dix ans plus tard, il raille le ridicule des femmes savantes dans la pièce du même nom. Et La Bruyère rend non seulement les femmes responsables de leur ignorance, mais les accuse de s'y complaire :

« Pourquoi s'en prendre aux hommes de ce que les femmes ne sont pas savantes ? Par quelles lois, par quels édits, par quels rescrits leur a-t-on défendu d'ouvrir les yeux et de lire, de retenir ce qu'elles ont lu, et d'en rendre compte dans leur conversation ou par leurs ouvrages ? Ne se sont-elles pas au contraire établies elles-mêmes dans cet usage de ne rien savoir, ou par la

faiblesse de leur complexion, ou par la paresse de leur esprit ou par le soin de leur beauté, ou par une certaine légèreté qui les empêche de suivre une longue étude, ou par le talent et le génie qu'elles ont seulement pour les ouvrages de la main, ou par les distractions que donnent les détails d'un domestique, ou par un éloignement naturel des choses pénibles et sérieuses, ou par une curiosité toute différente de celle qui contente l'esprit, ou par un tout autre goût que celui d'exercer leur mémoire? Mais à quelque cause que les hommes puissent devoir cette ignorance des femmes, ils sont heureux que les femmes qui les dominent d'ailleurs par tant d'endroits, aient sur eux cet avantage de moins².»

À la même époque, cependant, de Madame de Maintenon à Fénelon, les pédagogues se penchent aussi sur la question. On se préoccupe certes, avant tout, de former d'excellentes épouses, de bonnes mères de famille et des maîtresses de maison accomplies. Mais si, pour les demoiselles de Saint-Cyr, par exemple, la religion est la connaissance de base, on leur enseigne aussi un peu d'histoire et de géographie, le dessin, le chant, la danse, la musique, bref les choses « *qui, écrit Racine, peuvent servir à leur polir l'esprit et à leur former le jugement*³ ». Et on exige qu'elles participent aux tâches domestiques : aider au réfectoire ou à l'infirmerie et coudre.

Les mentalités évoluent donc, quoique lentement, dans le bon sens, mais le préjugé contre les femmes savantes perdurera : au siècle des Lumières, même Montesquieu portera sur Madame Dacier un jugement impitoyable : « *Madame Dacier [...] a joint à tous les défauts d'Homère tous ceux de son esprit, tous ceux de ses études, et j'ose même dire tous ceux de son sexe*⁴ ». Au siècle suivant, Sainte-Beuve n'est pas en reste : « *En France, trop de science chez les femmes, et surtout l'affiche et le diplôme qui y serait attaché, nous a toujours paru contre nature*⁵ ».

Les témoignages des contemporains de Madame Dacier et les notices biographiques publiées après sa mort s'accordent tous sur cette qualité de

2. La Bruyère, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1951 : *Les Caractères*, « Des Femmes », 49, p. 121-122.

3. Racine, préface d'*Esther*.

4. Louis Desgraves, *Montesquieu. Pensées. Le Spicilège*, Paris, Laffont, coll. « Bouquins », 1950, p. 214, n° 116.

5. *Causeries du lundi*, Lundi 6 mars 1854, « Madame Dacier », p. 474.

savante, au point que le mot va devenir une épithète de nature : «cette savante fille», écrit Boileau, et Ménage forge ce distique en son honneur :

*Docto nupta Viro, docto prognata Parente,
Non minor Anna Viro, non minor Anna Patre*⁶.

Dès 1678, l'ex-reine Christine de Suède lui écrivait : «N'avez-vous pas honte d'être si savante?».

Cette réputation de savante tient d'abord à la qualité de ses ouvrages : dans ses éditions *Ad usum Delphini*, Anne Le Fèvre se signale par la précision, la clarté, la richesse de l'annotation ; pour ses traductions, elle met au point une méthode originale, fondée sur le texte source et revendiquant donc la fidélité, mais soucieuse de ne pas choquer le public et respectant donc les bienséances. Dans le choix de ses auteurs, elle se laisse guider par son goût personnel : Anacréon, Plaute, Aristophane, Térence, Homère. De plus, elle fait souvent œuvre de pionnière : elle est la première à traduire deux comédies d'Aristophane en France, la première à traduire l'ensemble des six comédies de Térence, la première à donner une version intégrale en prose, avec des remarques, de l'*Illiade* et de l'*Odyssée*.

À la fois philologue et traductrice, une association peu courante alors, Anne Le Fèvre devient célèbre d'abord par ses travaux de philologue, des éditions grecques ou latines commentées en latin : Callimaque, Florus, Aurelius Victor..., avant de se tourner vers la traduction. Car, outre le latin, elle sait le grec, ce qui est rare à son époque pour un homme, encore plus pour une femme. Elle aime cette langue, qu'elle juge la plus belle de toutes, elle connaît toute la littérature grecque, d'Homère aux poètes alexandrins, toute la littérature latine et, bien entendu, les civilisations grecque et romaine. Il faut y ajouter, comme pour tout protestant de l'époque, une connaissance intime de la Bible, fruit d'une méditation quotidienne, mais soumise, chez ce père philologue, à une lecture critique dans la plus pure tradition saumuroise, inaugurée par Louis Cappel, d'où de nombreuses propositions de corrections (*emendationes*).

La première préoccupation d'une philologue est évidemment de procurer un texte sûr. Aussi Anne Le Fèvre cherche-t-elle à travailler sur des manuscrits. Ainsi Pierre-Daniel Huet lui communique neuf épigrammes inédites de

6. Cité par Basnage de Beauval, *Histoire des ouvrages des Sçavans*, mai 1688, art. III, p. 34.

Callimaque qu'elle traduit en latin. Pour Térence, elle consulte le fameux *Parisinus* 7899 avec ses figures. Et surtout, contrairement à son prédécesseur, Louis Le Maistre de Sacy, elle donne le texte intégral des six comédies, sans ajouts ni coupures destinées à « les rendre très honnêtes ».

Les remarques sont très nombreuses, très précises, mais tous les critiques de son temps la louent de n'avoir pas étouffé le texte sous une masse de notes érudites. Ses remarques historiques et géographiques ont un objectif didactique : situer les événements dans l'espace et le temps. Elle donne le nom contemporain des villes d'Asie Mineure, elle retrace les pérégrinations d'Ulysse à travers la Méditerranée, elle établit des tableaux chronologiques. Un exemple parmi d'autres, dans *Aurelius Victor* : la localisation de la victoire de l'empereur Gratien sur les Alamans en 378. Avant elle, on lisait *Argentarium*, identifié avec Argenton, en Berry. Anne Le Fèvre propose la correction *Argentarium*, la future Strasbourg, ce qui est évidemment beaucoup plus vraisemblable pour l'invasion d'un peuple d'outre-Rhin. Et elle a raison : tous les historiens situent aujourd'hui cette bataille en Alsace.

Elle prend toujours grand soin d'éclairer les *realia* : dans les comédies de Plaute et de Térence, qui transposent à Rome la vie des IV^e et III^e siècles en Grèce, elle distingue soigneusement les mœurs grecques des romaines. Elle renseigne aussi bien sur les monnaies (elle donne l'équivalent des talents et statères en pistoles et en écus) que sur la topographie : pour se représenter les combats de l'*Iliade*, le lecteur doit imaginer que les vaisseaux des Grecs sont à sec, sur le rivage de Troie, et qu'il n'y a donc pas de bataille navale. « *Il faut bien se souvenir de cette disposition ; si on l'a pas devant les yeux, ce livre n'est pas intelligible* », écrit-elle dans une remarque sur le chant XIV et elle relève un contresens chez Racine : « *M. Racine lui-même qui de tous nos poètes tragiques est celui qui a le mieux connu les anciens s'est trompé à ce combat des vaisseaux* » (*Iliade* XV), quand Oreste dit d'Astyanax :

Tel qu'on a vu son père embraser nos vaisseaux

Et, la flamme à la main, les suivre sur les eaux (Andromaque, I, 2).

Elle éclaire très souvent son texte par des comparaisons avec d'autres textes littéraires ou avec la Bible. Dans les comédies, elle explique les jeux de mots, généralement difficiles à traduire, mais source de quiproquos et, par conséquent, ressorts comiques. Pour Plaute et Térence, elle donne un examen de chaque pièce selon les règles du théâtre. Ses préfaces de l'*Iliade* et de

l'*Odyssée* sont d'amples dissertations sur la poésie épique, sa nature, ses origines, etc. De ses deux ouvrages de combat, *Des Causes de la corruption du goût* et *Homère défendu*, se dégage une esthétique dont on a longtemps sous-estimé l'originalité. Enfin et surtout, elle défend l'intérêt pédagogique des classiques latins et grecs pour la formation morale des jeunes gens.

Pour se faire une idée du succès d'Anne Le Fèvre, il suffit de lire la presse de l'époque. Dans le *Journal des Savants*, les *Nouvelles de la République des Lettres*, l'*Histoire des ouvrages des savants*, etc., on trouve des recensions élogieuses de ses livres, car elle est considérée comme l'égale de ses homologues masculins. Pierre Bayle la juge même supérieure aux autres «scholiastes dauphins» par sa célérité : «*La plûpart de ceux qui avoient été chargez de donner ces commentaires [ad usum Delphini] n'ont fourni leur tâche que lors qu'il n'a été plus temps de l'employer à ce à quoy on la destinoit. Si je m'en souviens bien, Mademoiselle le Fèvre surpassa tous les autres en diligence, & gagna le pas à je ne sçay combien d'hommes qui tendoient au même but. Son Florus fut imprimé dès l'année 1674. & depuis ce temps-là on a vû deux autres auteurs qu'elle a commentez pour M. le Dauphin, sçavoir Dictys Cretensis, & Aurelius Victor. Ainsi voilà notre sexe hautement vaincu par cette illustre sçavante, puisque dans le temps que plusieurs hommes n'ont pas encore produit leur auteur, elle en a publié trois*⁷.»

Certains écrivains comme Charpentier ou La Bruyère souhaiteraient même la voir entrer à l'Académie française, mais, comme on sait, la vénérable compagnie restera fermée au sexe faible jusqu'à l'élection de Marguerite Yourcenar, en 1980 : c'est l'Académie des Ricovrati à Padoue qui accueille Madame Dacier en 1679 et lui donne le surnom de «Sçavante». Enfin, à peine publiées en France, ses traductions sont réimprimées en Hollande (dans des éditions pirates), et il faudra attendre soixante ans pour une nouvelle version de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* et plus de trois quarts de siècle pour que l'abbé Lemonnier s'enhardisse à proposer une nouvelle traduction des comédies de Térence (1771).

Le savoir d'Anne Le Fèvre est le fruit d'une éducation exceptionnelle. Elevée avec un frère de cinq ans son cadet, elle a eu la chance d'avoir pour père non seulement un excellent pédagogue, mais un homme qui, en matière d'éducation féminine, avait des idées d'avant-garde. Loin de se borner à

7. *Nouvelles de la République des lettres*, octobre 1684, article IV, p. 239.

apprendre à sa fille aînée quelques rudiments, Tanneguy Le Fèvre a tenu à lui donner la même formation humaniste, très poussée, qu'à ses fils et a réussi à en faire une helléniste passionnée.

Cependant, dans la société sexiste du XVII^e siècle, même des esprits aussi éclairés que Pierre-Daniel Huet ont tendance à exagérer la dette d'Anne envers son père ou son mari : au lieu de saluer son mérite propre, ils s'emploient à rappeler qu'elle est la fille d'un docte et l'épouse d'un docte. Au contraire, pour l'abbé Tallemant, Madame Dacier est plus savante que son époux :

« *Quand Dacier et sa femme engendrent de leur corps,
Et que de ce beau couple, il naît enfants, alors
Madame Dacier est la mère.
Mais quand ils engendrent d'esprit,
Et font des enfants par écrit,
Madame Dacier est le père.* »

Et Saint-Simon, à son tour, établit la supériorité de Madame Dacier : « *sa femme passait pour en savoir plus que lui en ces deux langues [le latin et le grec], en antiquités, en critique* ». Les critiques soulignent aussi l'impressionnante somme de travail fournie par elle : « *Ceux qui ont entrepris de faire voir par des dissertations apologétiques que les dames sont capables de l'étude des belles-lettres sembloient avoir borné cette aptitude à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire, à la philosophie et aux autres connoissances qui dépendent plus des qualités naturelles que de celles qu'on acquiert par le travail et le long exercice.*

Jamais ils n'auroient osé y comprendre la science épineuse de la critique, si Mlle Le Fevre n'en avoit donné un exemple capable de fermer la bouche aux plus envieus d'entre les hommes et de faire rougir de confusion la plupart des personnes de son sexe qui vivent dans la mollesse et l'oisiveté, et qui n'ont point d'autre étude que le jeu et la médiance⁸. »

Bref, Madame Dacier occupe, en cette fin du Grand Siècle, une position exceptionnelle pour une femme, parce qu'on la considère comme l'égale des savants de sexe masculin, que ce soit comme philologue, helléniste, traductrice

8. Adrien Baillet, *Jugements des sçavans sur les principaux ouvrages des auteurs. Revus [...]* par M. de la Monnoye, Paris, Charles Moette et alii, 1722, t. II, p. 500-501.

ou commentatrice. Il est vrai que sa célébrité « *devait beaucoup [...] au paradoxe de sa marginalité, à son appartenance à un sexe alors exclu du monde masculin des humanités*⁹ ». C'est évident pour les commentaires « dauphins », puisqu'elle est la seule femme dans une équipe composée essentiellement de jésuites : le Père de La Rue, le Père Danet, le Père Hardouin, etc. Combien de fois les journalistes ne soulignent-ils pas la singularité de cette savante « qui fait tant d'honneur à son sexe » ! Pour renforcer cette marginalité, on se plaît même à la rajeunir afin de s'extasier sur sa précocité : on ne lui donne souvent que dix-neuf ans à la publication du *Florus*, alors qu'elle en a vingt-neuf !

« Savante » dans un monde d'hommes doctes, Anne Le Fèvre s'est-elle sentie une intruse dans ce monde masculin ? De plus, provinciale montée à Paris et, surtout, huguenote dans une France bientôt toute catholique, elle accumule les handicaps ! À quoi on peut ajouter : veuve vivant en concubinage avec un homme plus jeune qu'elle.

LA FEMME

Le destin de la femme, pour les mentalités du XVII^e siècle, ne peut se concevoir en dehors du mariage et de la maternité, sauf pour les religieuses. Or Anne Le Fèvre Dacier a connu tous les « états » du mariage, y compris la séparation et le veuvage. Elle se marie fort jeune, à 17 ans, à l'imprimeur saumurois Jean Lesnier, mais se sépare de lui dans des conditions restées obscures. Elle est veuve en 1675. Plus tard, elle vivra d'abord en concubinage avec André Dacier à Paris – situation pourtant sévèrement condamnée par la Discipline de l'Église Réformée de France – et elle donne naissance en 1677 ou 1678 à une fille illégitime, Anne Marie. Elle épouse André Dacier en 1683, une date tardive, qui s'explique par l'opposition des parents d'André à cette union¹⁰.

Une singularité de cette femme savante, en décalage total avec les mœurs de l'époque, est donc qu'elle n'est pas restée « fille » comme Mlle de Gournay ou Mlle de Scudéry ; elle est mariée et élève trois enfants. Bien plus, les époux Dacier forment un couple d'intellectuels, au sein duquel chacun

9. Christine Dousset-Seiden et Jean-Philippe Groperrin, *Les Époux Dacier, Littératures classiques*, 2010.

10. Acte d'émancipation d'André Dacier, décembre 1679, AD du Tarn,

poursuit ses travaux en toute indépendance, même s'il leur arrive parfois de s'atteler de concert à une même œuvre. Aussi les étrangers de passage à Paris, curieux de voir ce phénomène rare, un couple de savants, sollicitent-ils l'honneur d'être reçus dans l'appartement du Louvre, tel l'Anglais Martin Lister.

Anne Le Fèvre Dacier a payé un lourd tribut à la maternité comme tant de femmes de son époque. Un premier enfant, Tanneguy Lesnier, s'éteint trois semaines après sa naissance, en 1669. Un fils, Jean André, né à Castres en 1684, n'a que dix ans quand il meurt. Sa petite dernière, Henriette Suzanne, née vers 1691, lui est arrachée dans la fleur de l'âge, le 24 juin 1710. A la dernière page de la préface de l'*Illiade*, Madame Dacier rend un hommage déchirant à cette jeune fille sensible à laquelle l'unissait une véritable complicité affective et intellectuelle et qu'elle a soignée avec abnégation jusqu'à son dernier souffle. Seule Anne Marie lui survivra, mais comme elle est entrée dans l'ordre des clarisses à l'abbaye royale de Longchamp en 1698, elle est morte au monde.

Mère aimante et tendre, Anne Dacier fut aussi une épouse dévouée, « si parfaite », écrit son amie, la présidente Ferrand, « que l'on peut assurer sans exagération qu'elle n'a pas eu sa pareille ». Il reste de multiples preuves du dévouement d'Anne à son mari, par exemple l'affaire de la succession de son beau-père, Jean Dacier.

Quand André perd son père en 1692, il est accaparé par de nombreux travaux : la *Poétique* d'Aristote, le *Sophocle*... C'est Anne qui se dévoue pour entreprendre le long voyage de Paris à Castres, vraisemblablement accompagnée de leurs trois enfants, afin de régler une succession fort simple en apparence, puisqu'André était enfant unique, mais compliquée en fait par le recouvrement d'une créance litigieuse. En toutes circonstances, Anne se montre solidaire de son époux et prend sa défense contre ceux qui le critiquent. De même, quand le pasteur David Martin déplore à mots couverts le zèle du nouveau converti André Dacier en écrivant : « *Mais qu'il me serait doux, Madame, si je voyais le cœur du fils ramené à celui du père et l'entendre parler sur un autre ton qu'il n'a fait en une occasion où le silence lui aurait été plus glorieux que l'élégance de ses expressions!*¹¹ »

11. Lettre de David Martin à Madame Dacier, 7 janvier 1712, Bibliothèque universitaire de Leyde, ms BPL 293-B.

Madame Dacier lui adresse une réponse pleine de fermeté et de dignité : « *S'il était connu de vous, vous ne lui feriez pas cette injustice et vous verriez qu'il a cherché à exprimer des vérités dont il a le cœur et l'esprit également rempli et dont la méditation fait toute sa consolation et tout le bonheur de sa vie. Il n'y a de véritable bien que dans la vérité et si l'on a assez de lumière pour la trouver et la penser, il faut avoir le courage de la publier et de la suivre. La diversité d'opinions qui nous sépare n'empêchera jamais que nous n'ayons pour votre mérite tous les sentiments qui lui sont dus*¹². »

Épouse et mère, Madame Dacier est aussi une femme d'intérieur, qui ne répugne nullement à s'occuper de son « ménage ». Le précieux témoignage, très détaillé, de la présidente Ferrand nous fait voir Madame Dacier dans son « domestique » : elle gère sa maisonnée avec autant de douceur que d'efficacité, elle connaît le prix des étoffes, elle offre à ses amis des collations faites de pâtisseries et de confitures confectionnées par elle-même. Elle sait même faire du pain, et ce pain est réputé excellent.

Enfin, cette épouse pleine de sollicitude est aussi une collaboratrice efficace. Entre 1691 et 1694, elle signe avec André Dacier deux traductions, assorties de « remarques », les *Réflexions morales* de Marc-Aurèle et les six premières *Vies des Hommes illustres* de Plutarque. Mais comme les deux époux se sont plu à entretenir le mystère sur la part respective de chacun dans ces ouvrages à quatre mains, les contemporains en ont généreusement attribué la quasi-totalité à Madame Dacier. Ainsi, pour le Plutarque, Pierre-Jean Burette rapporte, dans son *Éloge de Madame Dacier*, que « *Madame Dacier en a traduit deux. Il est difficile de distinguer celles qui lui appartiennent véritablement ; et M. Dacier, qui jusqu'ici en a fait un secret, a eu le plaisir de les voir attribuer toutes six à son épouse par différentes personnes, dont les conjectures, sans éclaircir l'énigme, prouvent quelque chose de plus merveilleux & de plus honorable pour l'un & l'autre : une uniformité de pensées & de sentimens si parfaite qu'elle a passé jusqu'au style.* »

Il semble qu'elle ait également contribué à l'*Œdipe et l'Electre de Sophocle*, publiées sous le seul nom d'André Dacier, et Voltaire suggère même que « Dacier aidé de sa femme » pourrait écrire à son tour des tragédies imitées des Grecs.

12. Lettre de Madame Dacier à David Martin, 10 février 1712, *ibid.*

Quoique très savante, Madame Dacier s'est toujours montrée fort modeste, et cette modestie n'est ni feinte ni de pure tactique. En voici un exemple : « *Homère renvoie toujours les femmes à leurs fuseaux et à leurs laines. [...] J'ai bien peur que beaucoup de gens, en lisant cet ouvrage, et le trouvant fort au-dessus de mes forces, ne me renvoient aussi à ma quenouille et à mes fuseaux. (L'Iliade d'Homère¹³).* »

Elle avait d'ailleurs pris pour devise cette maxime de Sophocle, « le silence est l'ornement des femmes », qu'elle aurait écrite sur l'*album amicorum* d'un gentilhomme allemand. Aux amis qui la pressaient de publier ses réflexions sur l'Écriture Sainte, elle répondait « *qu'une femme doit lire l'Écriture Sainte, la bien méditer, régler sur elle toutes ses actions, & garder le silence que S. Paul lui impose¹⁴* ». »

Or la modestie est, depuis des siècles, une obligation morale pour une femme auteur, un *topos* de la soumission féminine, « tribut que mon sexe doit à la modestie », selon la marquise de Lambert. Car au XVII^e siècle, « *Il y a une règle d'or à ne jamais enfreindre : sous peine de perdre tout son pouvoir et de paraître odieuse, une femme ne doit jamais faire étalage de ce qu'elle sait et de ce qu'elle peut.*¹⁵ ». Tant que Madame Dacier adopte cette attitude modeste, dans les salons ou dans ses livres, on l'en loue : « *Elle n'était savante que dans son cabinet ou avec des savants, partout ailleurs simple, unie, avec de l'esprit, agréable dans la conversation, où on ne se serait pas douté qu'elle sût rien de plus que les femmes les plus ordinaires* », écrit Saint-Simon. Dans le même esprit, Pierre Larousse reproduit ce morceau d'anthologie dans son *Grand Dictionnaire Universel* de 1867 : « *Respectable et docte Dacier ! tu remplis avec autant de distinction que de zèle les devoirs d'épouse et de fille, quand, attachée au double joug de l'hymen et de la science, tu traças, à côté de ton époux, les pénibles sillons de la critique, et que vous défrichâtes ensemble les champs épineux de la philologie ; pénible labeur, auquel ton père avait façonné tes premiers ans ! Que d'autres te louent d'avoir été femme savante ; je t'admire et te loue bien plus encore, parce que tu n'as été savante que pour mieux remplir ta qualité de femme. Quelle que soit ta réputation, tu*

13. Réédition de Paris, chez Martin, Coignard et Guérin, 1741, t. II, p. 207.

14. Jean-Pierre Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des Lettres (1727-1745)*, article « Anne Le Fevre ».

15. François Bluche, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, éd. de 2005, article « Femme (condition de la) », signé par Noémi Hepp, p. 579-580.

*seras plus justement célèbre pour cette soumission aux vœux d'un père, aux goûts d'un époux, que par la manière dont tu remplis ta part dans cette érudite association*¹⁶.»

Madame Dacier, qui incarna si brillamment la réussite intellectuelle d'une femme, a-t-elle milité pour l'émancipation féminine ?

MADAME DACIER ET LA CAUSE DES FEMMES

Depuis la publication de son *Florus*, en 1674, Anne le Fèvre suscite, on l'a vu, l'étonnement, voire l'admiration, mâtinée parfois d'un peu de condescendance, mais elle est considérée comme l'égale de ses homologues masculins. Tout va changer avec la Querelle d'Homère, qui la projette aux premières lignes d'une flamboyante polémique et qui va l'amener à transgresser délibérément les règles imposées aux femmes.

Au début de l'année 1714, Antoine Houdar de la Motte, poète et académicien, qui ne sait pas le grec, publie une « nouvelle » *Iliade* en vers, raccourcie de moitié et adaptée, selon lui, au goût du public. Il s'appuie sur la traduction de l'*Iliade* publiée par Madame Dacier en 1711. Ce poème est précédé d'un essai, le *Discours sur Homère*, dans lequel il énumère tous les prétendus défauts d'Homère : « *Imposteur grossier dans ses fictions, non moins grossier, mais plus dangereux dans sa morale, incapable de peindre le vice et la vertu de leurs véritables couleurs, il n'est propre qu'à encourager les scélérats et qu'à égarer les gens de bien.* »

Outrée de voir Homère maltraité de la sorte, Madame Dacier répond à La Motte » par *Des Causes de la corruption du goût*, un opus de 620 pages, qu'elle réussit à publier fin 1714. La Motte réplique aussitôt par ses *Réflexions sur la critique* : la guerre est déclarée, chaque champion a ses partisans et pendant près de deux ans il ne se passe pas une semaine sans que paraisse un nouvel écrit. Même le théâtre de la foire s'en inspire. Les enjeux de cette guerre littéraire sont multiples : la beauté intemporelle des épopées homériques, la supériorité des Anciens ou des Modernes, la tradition ou la nouveauté,

16. Toussaint Guiraudet, *De la famille, considérée comme l'élément des sociétés*, Paris, Desenne, 1797 (cité d'après le *Grand Larousse universel*, Paris, t. V, p. 5).

l'autorité ou la raison, le progrès dans les arts... Mais un aspect en est souvent occulté : la Querelle met aux prises un homme et une femme. Voilà qu'une femme relève les erreurs d'un Académicien, dresse un catalogue de ses bévues et lui dit son fait sans ménagement.

Quelques exemples :

« Il est si naturel à M. de la M. d'être dans l'erreur que quand il en sort il ne sait par quel miracle cela s'est fait, et il y rentre le plus tôt qu'il lui est possible. »

Il n'y a pas dans Homère un seul caractère qu'il n'ait entièrement gâté.

Il n'y a pas dans l'Iliade un seul vers qu'on puisse reconnaître. »

Bref, Madame Dacier démontre sans peine que La Motte a « estropié » les livres d'Homère, en a « corrompu » les plus beaux endroits, en a fait « une imitation vicieuse » et que, dans le *Discours sur Homère*, il va d'« égarements » en « erreurs pitoyables », tout cela dans une « prose spécieuse », etc.

Le public est évidemment surpris par ce phénomène inédit, une femme lancée dans une polémique contre un homme et luttant avec les mêmes armes qu'un homme : le persiflage, la raillerie, l'ironie... Comme, de son côté, La Motte a l'habileté de s'imposer un ton modéré en se refusant la facilité du style polémique, les journalistes ont tôt fait d'opposer les « injures » de Madame Dacier à l'exquise courtoisie de La Motte envers une dame. Or Madame Dacier n'est sortie de sa réserve que contrainte et forcée, pour défendre son cher Homère « contre les attentats de M. de La Motte », puis, deux ans plus tard, contre les élucubrations théomythologiques du Père Hardouin. Ce n'est pas par goût, mais malgré elle qu'elle s'est lancée dans la polémique, mais elle s'y est lancée avec conviction. Les journaux ont alors beau jeu de l'accuser de transgresser les règles imposées par les bienséances à son sexe et de se livrer à des comparaisons tendancieuses entre les éclats de Madame Dacier et la retenue de La Motte, qui aurait observé, « *tous les égards et tous les ménagements qu'exigent en pareil cas le respect du sexe et la plus scrupuleuse politesse* ». Bref, Madame Dacier n'est plus jugée comme une savante, mais comme une femme. Elle dont on avait toujours loué la modestie, est maintenant accusée de manquer de modestie et de politesse. Ainsi, une femme a beau être savante et célèbre, elle ne doit pas sortir de la réserve exigée de toutes les femmes par les codes sociaux.

Or Madame Dacier a osé braver les codes parce qu'elle estimait la défense d'Homère plus importante que le respect de ces règles établies par des hommes pour maintenir les femmes dans la soumission. Mais on ne le lui pardonne pas. Car une savante doit rester une dame. Aussi peut-on lire dans le *Journal littéraire* : « *J'aurais voulu qu'une dame eût paru une dame dans ses ouvrages, qu'elle eût par tout répandu les fleurs et les graces, et par conséquent qu'elle ne fût pas entrée dans les sentiments d'un savant offensé*¹⁷. »

En clair, un savant de sexe masculin, s'il est offensé, peut se livrer à tous les écarts de langage, tandis qu'une savante doit respecter les règles établies pour les femmes ou se taire à jamais : « *Il est temps qu'elle finisse sa carrière. Elle a toujours fait plus de dépenses en paroles, qu'en autres choses, et elle est à présent dans un âge à nous faire craindre, plus que jamais, la fécondité si naturelle à la langue de son sexe*¹⁸. »

Un dernier point doit être souligné. Si, de son vivant, Anne le Fèvre Dacier a été largement célébrée comme savante, on commence, après sa mort, à dévoiler des épisodes prétendument scandaleux de sa vie privée et, d'une manière générale, à insister plus sur les traits qu'elle partage avec d'autres femmes que sur son érudition ou la qualité de ses traductions, qui la distinguent des autres femmes. On lui prête ainsi un enfant adultérin. On se pose aussi la question de sa beauté, un élément incongru dans la biographie d'une savante. Au XIX^e siècle, même l'austère Sainte-Beuve se met à scruter le portrait de Madame Dacier : « *Je ne me suis même pas posé, durant toute cette Etude, cette question pourtant si française : madame Dacier était-elle jolie ? Il n'est pas à croire qu'elle le fût ; mais on a vu par un mot de la reine Christine que, dans sa jeunesse, elle dut être une assez belle personne, et sans doute assez agréable d'ensemble. Dans le seul portrait qu'on a d'elle, elle est représentée déjà vieille, avec une coiffure montante et, je l'avoue, un peu hérissée, le voile rejeté en arrière, le front haut, les sourcils élevés et bien dessinés, la figure forte et assez pleine, le nez un peu fort, un peu gros, la bouche fermée et pensive ; elle a de la fierté dans le port et quelque épaisseur dans la taille. Sa physionomie se prête peu aux nuances ; mais en tout il y respire un air de noblesse, d'ardeur sérieuse et de bonté*¹⁹. »

17. *Journal Littéraire*, 1715, t. VI, 1^{re} partie, p. 466.

18. *Histoire critique de la République de Lettres*, 1717, t. XIII, p. 335.

19. Sainte-Beuve, *Chroniques du lundi*, 13 mars 1854, «Madame Dacier».

La Querelle d'Homère a donné à Madame Dacier l'occasion de s'insurger contre les codes moraux et sociaux de son temps, qui sont l'ouvrage des hommes, mais elle n'a écrit aucun ouvrage théorique, ni pour défendre les femmes, comme Mlle de Gournay ou Poulain de la Barre²⁰, ni pour plaider en faveur de l'éducation des filles. C'est par son exemple, sa vie et son œuvre qu'elle a fait progresser la cause des femmes.

Dès sa première œuvre personnelle, le *Callimaque*, elle n'avait pas hésité, dans la préface, à s'en prendre vertement aux censeurs qui avaient reproché à Tanneguy Le Fèvre d'avoir initié sa fille à la science épineuse de la critique au lieu de lui avoir fait filer la laine à la maison : « *Ils auraient pu voir aisément, dit-elle, que mon père n'en a usé de la sorte que pour qu'il y eût quelqu'un qui pût leur faire honte de leur paresse et de leur lâcheté*²¹ ». Car Anne le Fèvre n'est pas une héritière. Mais elle a su faire fructifier le seul bien transmis par son père, son savoir, un capital intellectuel inaliénable : elle a écrit des traductions et a osé les publier, ce qui n'allait pas de soi pour une femme au XVII^e siècle. Les vestiges de sa correspondance avec Huet à l'époque des éditions « dauphines » révèlent qu'elle a su défendre son travail intellectuel en demandant que l'imprimeur ne soit pas mieux payé que l'auteur : « *La règle d'un louis d'or par feuille n'a été faite que longtemps depuis le marché de ces deux livres [Dictys et Victor], que M. de Montausier a approuvé. Si l'on me payait selon cette règle, je ferais une perte considérable qui m'incommoderait extrêmement, et il y aurait bien de l'injustice à me traiter moins favorablement qu'un imprimeur. [...] Je vous prie aussi [...] d'avoir la bonté de représenter à M. de Montausier que j'ai besoin de retirer l'argent que j'ai avancé [pour l'impression de Victor, pour lequel elle avait obtenu un privilège personnel].* »

Enfin, elle est un des rares écrivains dauphins à avoir sollicité et obtenu, dès le 15 juin 1681, un privilège personnel, beaucoup plus avantageux pour elle, puisqu'elle a pu ensuite le négocier avec l'imprimeur.

Sa toute première traduction, les *Poésies d'Anacréon et de Sapho*, est destinée à un public féminin, comme elle l'affirme dès la première phrase de la préface : « *En traduisant Anacréon en notre langue, j'ai voulu donner aux*

20. *De l'Égalité des sexes*, 1673.

21. Traduction de Sainte-Beuve, *op. cit.*

dames le plaisir de lire le plus poli et le plus galant poète grec que nous ayons.»

Quelle meilleure preuve de la confiance d'Anne en la capacité des femmes de son temps à goûter les odes d'un poète grec vieux de 2000 ans, elles qui ont la réputation d'être aussi ignorantes que frivoles ?

Dans ses œuvres maîtresses, les *Comédies* de Térence, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, l'étude des personnages féminins est toujours menée avec finesse. Dans *L'Hécyre*, par exemple, elle reconnaît à Térence le talent d'inventer des caractères féminins complexes, telle la courtisane Bachis, qui, loin de s'accrocher à son amant, accepte de s'effacer devant une jeune fille de bonne famille qu'il veut épouser : *«Térence pousse si loin l'honnêteté de cette courtisane que pour excuser la nouveauté de ce caractère il voit bien qu'il est obligé de prendre des devants et de prévenir le spectateur qui croirait volontiers qu'il pêche contre la vraisemblance, parce qu'il n'est pas ordinaire qu'une courtisane fasse ce que celle-ci fait (IV, 4).»*

En effet, au type traditionnel de la courtisane vénale, Térence a substitué la bonne fille capable de générosité. Quelques décennies plus tard, l'abbé Prévost créera l'énigmatique Manon Lescaut.

L'éducation des filles, le mariage et la famille sont évidemment aussi des sujets qui touchent Anne Dacier, mère de deux filles. Dans une remarque sur l'*Heautontimoroumenos* (IV, 6), elle critique le régime dotal, jugé aberrant : *«Il n'y a rien qui puisse paraître plus ridicule que de voir qu'en donnant sa fille à un homme il faille encore lui donner son bien. Et une marque bien certaine que ce n'est que la coutume qui autorise une façon de faire si mal entendue, c'est que les premiers hommes en usaient autrement ; on donnait de l'argent ou l'on faisait d'autres présents aux pères quand on voulait avoir leurs filles.»*

Dans le domaine familial, elle constate l'étonnante similitude entre le monde d'Homère et le sien, car les mêmes circonstances entraînent les mêmes comportements. Abordant, par exemple, le cas du remariage, Homère dépeint les marâtres comme suit : *«Elles font tout pour l'avantage d'un second mari et oublient très promptement le premier, et ruinent les enfants qu'elles en ont eus»*. Et Madame Dacier de s'étonner : *«Est-il possible que les femmes du temps d'Homère ressemblassent si fort à quelques-unes que nous voyons*

aujourd'hui? Mais je voudrais qu'Homère nous eût dit si de son temps les hommes remariés se souvenaient beaucoup de leur première femme, et s'ils étaient plus justes envers leurs enfants du premier lit²².»

En commentant cette situation qui forme la trame de plusieurs contes de Perrault, reflet d'une réalité sociale, la savante fait place à la mère, dont la sensibilité s'émeut devant le sort des enfants d'un premier lit, innocents otages des adultes.

Enfin, Madame Dacier se plaint souvent de l'injustice faite aux femmes : *« ce qui me fâche, c'est que les femmes sont toujours mises comme la source de la mauvaise humeur, et par conséquent de la désunion et du malheur des familles. Les hommes n'y pourraient-ils pas avoir aussi leur part²³? »*. Elle déplore aussi la tension perpétuelle imposée aux femmes par la société : *« le public est fort sévère, principalement sur ce qui regarde les femmes, et veut qu'elles ne se relâchent jamais de tous leurs devoirs²⁴ »*.

Mais, en 1719, elle peut se féliciter des progrès de l'émancipation féminine : *« Elle m'ajouta, écrit l'abbé d'Olivet, qu'un traducteur devait, encore plus que tout autre écrivain, déférer au goût des dames, dans un siècle où il n'est plus si rare d'en trouver qui fassent usage de leur esprit²⁵ »*.

Bien qu'elle n'ait jamais milité pour l'émancipation féminine, Madame Dacier jouit de l'estime de plusieurs « féministes » avant la lettre, Mlle de Scudéry et la marquise de Lambert en France, Mary Astell en Angleterre, qui voient en elle l'incarnation d'un idéal féminin, celui d'une femme qui doit son émancipation intellectuelle à sa culture. Ses relations avec la marquise de Lambert sont bien connues, car c'est grâce à l'entremise de cette grande dame que La Motte et « la mère de l'*Iliade* » se réconcilient en avril 1716. C'est dans son salon, son « bureau d'esprit », et par ses nombreux réseaux intellectuels que cette femme d'influence consacre la réputation de Madame Dacier en l'honorant de son amitié et de son estime. Voici, dans une lettre à l'abbé Buffier, le bel éloge fait par la marquise : *« J'aime M. de La Motte, et j'estime infiniment madame Dacier. Notre sexe lui doit beaucoup : elle a protesté contre*

22. *Ibid.*, p. 269-270.

23. *Iliade*, II, t. I, p. 206.

24. *Odyssée*, XXIII, t. IV, p. 333

25. « Lettre de M. l'abbé d'[Olivet] à M. le Président B[ouhier], in *Entretiens de Cicéron sur la Nature des dieux*, Paris, Jacques Estienne, 1721, p. xxxvi.

l'erreur commune qui nous condamne à l'ignorance. Les hommes, autant par dédain que par supériorité, nous ont interdit tout savoir : madame Dacier est une autorité qui prouve que les femmes en sont capables. Elle a associé l'érudition et les bienséances ; car à présent on a déplacé la pudeur : la honte n'est plus pour les vices, et les femmes ne rougissent plus que de leur savoir. Enfin, elle a mis en liberté l'esprit qu'on tenait captif sous ce préjugé, et elle seule nous maintient dans nos droits.»

Le rayonnement de Madame Dacier dans l'Europe savante est parvenu jusqu'à une Anglaise, Mary Astell (1668-1731). En 1694, cette jeune femme qui milita toute sa vie contre l'assujettissement des femmes²⁶, écrivit une défense vive et argumentée de l'éducation des jeunes filles intitulée *A Serious Proposal to the Ladies, for the Advancement of their True and Greatest Interest. By a Lover of her Sex*, où elle invitait ses compatriotes à secouer leur joug et à devenir des émules de Madame Dacier : «*Puisque la plupart des femmes de condition comprennent la langue française, il me semble qu'elles feraient bien de l'améliorer, comme le font les dames de France, à ce qu'on m'a dit, par l'étude de la philosophie de Descartes, de Malebranche et d'autres, plutôt que par la lecture de récits et de romans légers. Il est étrange que nous soyons si soucieuses d'imiter leurs modes et leurs toilettes, et pourtant sourdes à ce qui mérite d'être imité chez elles ! Et pourquoi ne serait-il pas aussi élégant de comprendre la philosophie française que d'être vêtues à la mode française ? Que la célèbre Madame Dacier, entre autres, et chez nous l'incomparable Orinda²⁷ suscitent donc l'émulation des dames anglaises²⁸.*»

Anne Le Fèvre avait reçu «l'Antiquité en héritage». Elle n'a pas laissé périliciter cet héritage, bien au contraire, elle a su le faire fructifier intelligemment, car sensible aux attentes d'un public moins cultivé qu'à la génération précédente, elle n'a pas continué les travaux de critique érudite de son père (des auteurs latins et grecs commentés en latin) ; elle a écrit des traductions, elle a fait parler les Anciens en notre langue ; elle a fait œuvre de vulgarisation. Voilà un premier trait saillant de cette femme d'exception : elle s'est adaptée

26. *How can you be content to be in the world like tulips in a garden, to make a fine show and be good for nothing ?*

27. Pseudonyme de Katherine Philips (1631-1664).

28. *Proposition sérieuse aux dames de qualité en vue de l'avancement de leur véritable intérêt*, traduction procurée par Patricia Springborg, Broadview Press, 2002, p. 86.

à son époque, elle n'est pas restée ancrée dans un passéisme stérile. En cela, la championne des Anciens est très moderne !

Sa période d'activité (1674-1719) coïncide exactement avec cette « crise de la conscience européenne » (1685-1715) d'où sortiront les Lumières. Or c'est dans cette période de transition qu'elle élabore une nouvelle méthode de traduction : l'époque des « belles infidèles » est révolue, elle veut dorénavant revenir au texte source et y rester fidèle, même si elle n'y parvient pas toujours. Il lui revient d'ailleurs l'honneur d'avoir donné un féminin au nom « traducteur ». Pierre-Jean Burette utilise ce néologisme dans son *Éloge de Madame Dacier* et Voltaire le reprendra dans le *Dictionnaire philosophique* : « *Madame, sans vouloir troubler la paix de votre ménage, je vous dirai que je vous estime et vous respecte encore plus que votre mari : car il n'est pas le seul traducteur et commentateur ; et vous êtes la seule traductrice et commentatrice. Il est si beau à une Française d'avoir fait connoître le plus ancien des poètes que nous vous devons d'éternels remerciements*²⁹. »

Enfin, si Madame Dacier doit à la Querelle d'Homère son entrée fracassante dans l'histoire de la littérature française, ce n'est pourtant pas son principal titre de gloire. C'est plutôt d'avoir montré par son exemple qu'une femme pouvait posséder à fond une langue aussi riche et complexe que le grec, s'illustrer dans une science aussi « épineuse » que la critique, éditer des livres appréciés dans toute l'Europe et même défendre ses idées dans une polémique qui l'opposait à un homme. C'est encore d'avoir su garder toute sa vie cette modestie « qui accompagne si rarement un grand savoir », selon le *Journal des Savants*. C'est aussi d'avoir montré qu'une femme était parfaitement capable de mener de front une vie de mère de famille avec des travaux intellectuels d'envergure et de nombreuses publications, sans oublier ses obligations mondaines. C'est enfin d'avoir incarné le droit des femmes à la vie de l'esprit.

29. *Œuvres de Voltaire*, Édition Touquet, Paris, 1820, t. 11^e, *Dictionnaire philosophique*, t. 4^e, M-Z, article « Scoliaste », p. 297 (BnF, cote Z 25 615).